

Opinion

Le rôle de la France au Rwanda, Rapport Duclert, et ensuite ?

Guillaume Ancel

La Tribune, 30 avril 2021

En contrepoint de l'article publié par le collectif Mars le 27 avril, La Tribune publie un point de vue complètement différent sur l'affaire du Rwanda évoquée précédemment. (*) Par Guillaume Ancel, ancien lieutenant-colonel, vétéran de l'opération Turquoise et auteur de « Rwanda, la fin du silence. Témoignage d'un officier français » (Ed. Les Belles Lettres, mars 2018).

J'ai été très surpris de lire dans un média de référence sur l'économie une tribune particulièrement partisane sur le Rwanda, publiée par un « collectif anonyme » se faisant appeler Mars. Qu'ils critiquent la politique du président Macron alors que ce sont manifestement des fonctionnaires de l'Etat et pour certains des officiers les regarde, mais qu'ils dif-

fusent des thèses qui sont fausses sur notre relation au Rwanda n'est pas acceptable, celles-ci ont en effet été éclairées par les travaux récents des historiens. Cela ressemble à un combat d'arrière-garde qui, compte tenu des connaissances sur le sujet, relève plus du révisionnisme historique que de l'analyse économique.

Aussi, pour tous ceux qui pensent que développer nos relations avec le Rwanda n'est pas une ineptie, je voudrais, comme ancien lieutenant-colonel, vétéran de l'opération Turquoise, faire un bref état des lieux pour qu'ils puissent saisir l'abîme qu'il faut franchir pour saisir l'état de leur relation avec la France.

En effet, la publication du rapport Duclert en mars 2021 a permis de mettre en lumière une réalité cruelle après 27 années de déni et de mensonges. Une réalité grâce à la détermi-

nation de journalistes, de chercheurs, d'historiens, de juristes et de simples citoyens qui se sont pas laissés imposer une raison d'Etat quand l'Etat a failli. Et je ne peux ici que saluer la détermination du président Emmanuel Macron qui a eu le courage de faire révéler cette vérité.

La vérité, c'est que le génocide contre les Tutsi en 1994 a fait un million de morts au Rwanda, qu'il a été commis par nos alliés et avec le soutien de l'Etat français. La vérité, c'est qu'il s'agit sans doute du seul génocide que nous aurions pu empêcher et ce n'est pas ce que nous avons fait. La vérité, c'est que toute cette affaire du soutien aux génocidaires a été décidée et pilotée par François Mitterrand et son cercle élyséen, dont Hubert Védrine était le secrétaire général et le responsable de son fonctionnement.

Une étape décisive

Le travail de la commission d'historiens présidée par Vincent Duclert marque une étape décisive dans la connaissance publique de ce « désastre français », qu'aucun de mes concitoyens n'a souhaité, mais qu'il n'était pas possible d'enterrer.

Ce rapport Duclert établit principalement la « responsabilité accablante » du pouvoir élyséen de François Mitterrand. Ils ont soutenu les génocidaires du Rwanda avant et pen-

dant les massacres (et sans doute après), ils leurs ont livré des armes, ils les ont protégés et ils les ont laissés fuir pour qu'ils puissent continuer à nuire.

Ce cercle élyséen n'a jamais reconnu qu'il s'était trompé et, pire encore, il a inventé des « faits alternatifs » - en français des mensonges -, comme l'invention du deuxième génocide dans le seul but d'atténuer leur responsabilité sur le premier.

Nous avons passé un cap, il faut maintenant continuer sur cette volonté politique de recherche de la vérité, c'est un chemin sans fin, c'est celui de la démocratie. Les étapes suivantes semblent évidentes, faut-il encore les suivre et les respecter pour rétablir l'honneur de notre société devant ce désastre commis en notre nom par une poignée de décideurs français.

Rétablir la dignité de la France dans cette affaire désastreuse

Nous nous devons d'abord d'un geste politique, reconnaître officiellement que nous nous sommes trompés sur le Rwanda et que nous le regrettons. Ceci pour honorer la mémoire du million de victimes, la souffrance des rescapés et aussi pour retrouver notre dignité face à des nations africaines qui nous regardent avec dégoût

depuis ce désastre, et des partenaires européens qui nous considèrent avec dépit.

Ce serait l'équivalent du discours de Jacques Chirac au Vel d'Hiv en 1995 sur la responsabilité de la France dans la déportation vers l'Allemagne des Juifs de France au cours de l'occupation du pays par les nazis : en finir avec les mensonges et les dénis, construire l'avenir en étant soulagés de ne plus avoir à mentir et honorer la mémoire du million de victimes que nous n'avons pas su empêcher.

Rendre justice

En premier lieu, nous avons des comptes à demander à ceux dont la responsabilité est engagée, qu'ils ne s'avisent pas de tenter le « responsable mais pas coupable » car nous avons changé d'ère, et notre société ne peut plus accepter les faux fuyants judiciaires... Même si la Justice n'était pas capable de les poursuivre, rien ne nous empêche de les condamner moralement et de les bannir de la vie publique.

Pour rendre justice, il serait temps aussi de poursuivre « avec célérité » les responsables du génocide, à qui nous avons laissé penser que la France serait leur refuge et qui ont été plutôt bien accueillis jusqu'ici. Certains d'entre eux ont même obtenu le statut de « réfugié politique ». Ils sont

probablement plus de 300 à s'être cachés sur le territoire français et pendant cette trentaine d'années, seuls 30 dossiers ont été instruits... essentiellement par un collectif de bénévoles, le CPCR, plus que par des enquêteurs et des juges débordés par d'autres affaires.

Le résultat est accablant, en trois décennies seuls trois d'entre eux ont été condamnés et Agathe Habyarimana n'a jamais été importunée, symbolisant l'impunité sur notre sol des extrémistes qui ont conduit au dernier génocide du XX^e siècle.

Alors gageons que le ministère de la Justice et le ministre de l'Intérieur vont désormais mobiliser les équipes nécessaires pour rendre justice, en consacrant un pôle dédié à ce sujet, et empêcher que notre pays ne serve plus longtemps de refuges aux nazis de l'Afrique des Grands Lacs, comme l'Argentine le fut à une époque pour une autre génération de nazis.

Écrire l'histoire après 30 ans de mensonges

C'est un travail considérable qu'il est nécessaire de mener, sans attendre que tous les protagonistes soient décédés, comme nous ne l'avons pas fait pour la guerre d'Algérie. La commission Duclert, avec un an de travail effectif sur des archives incomplètes

et sans auditionner aucun témoin, n'a pu qu'ouvrir la porte aux travaux qui restent à mener. Cela nécessite des moyens humains et financiers de recherche, des équipes de jeunes chercheurs à qui nous pourrions confier de comprendre et écrire la réalité de ce désastre que nous avons enterré.

Cela pose évidemment la question de l'accès aux archives, qui ne peut plus être réservé à un petit groupe piloté par l'Elysée et seulement pour un temps donné. Il est temps d'arrêter de « jouer » avec la classification de cette opération « humanitaire » et de déboucler définitivement les archives de cette affaire du soutien aux génocidaires du Rwanda. Une coopération internationale s'impose, mais nos jeunes chercheurs sauront trouver la méthode pour mener ces travaux sans frontières, nationales ou politiques.

Le travail est considérable, une partie des archives a d'ores et déjà été « nettoyée » lors de ces 30 années d'errance, et cela pose un problème qui dépasse l'affaire du Rwanda.

Contrôle démocratique des interventions extérieures de la France et exercice de l'autorité. Les opérations militaires n'ont pas été analysées par la commission Duclert, dans un accord tacite pour ne pas impliquer l'armée dans cette lamentable affaire. Pourtant les opérations militaires menées au Rwanda, avant, pendant et après le génocide, posent de très nombreuses questions dont les officiers ne

peuvent se défaire par un simple argument d'obéissance. Ils sont en effet juridiquement responsables de ce qu'ils font. La reconnaissance de la co-responsabilité dans les cas avérés de cette affaire deviendrait une référence concrète de la limite de l'obéissance lors d'une opération militaire et une forte incitation pour les décideurs politiques de ne pas outrepasser ces limites.

L'opération Turquoise a d'abord sauvé les génocidaires

D'un point de vue militaro-politique, l'opération Turquoise pose un problème de fond : elle a été lancée juste au moment où les génocidaires perdaient pied face aux soldats du FPR, elle a concrètement apporté un « soutien substantiel et en conscience » à ces nazis. Le faux débat sur l'absence d'intention génocidaire de l'Elysée - et qui plus est de l'armée française -, ne répond nullement à la question du « soutien de fait » apporté aux génocidaires, un soutien militaire qui relève de la complicité et évidemment pas de la participation au crime des crimes, ce qui n'a jamais été le sujet. L'opération Turquoise en elle-même a sauvé les génocidaires et leur a permis de continuer leurs massacres, en particulier

dans l'Est du Zaïre devenu Congo.

Ce désastre du Rwanda met aussi en lumière une pratique du pouvoir inacceptable pour une grande démocratie comme la nôtre. Comment notre pays a-t-il pu lancer des interventions militaires en l'absence de tout contrôle démocratique ? La France a en effet été « en guerre contre les Tutsi » de 1990 à 1994 sans que les Français ne le sachent.

Cela a-t-il réellement changé aujourd'hui ? Une opération tourne mal au Mali et nous devons nous contenter des seules explications des militaires qui sont contraints par leur obéissance à l'Élysée. Pouvons-nous laisser plus longtemps le ministère des armées « juge et partie » de ces opérations ?

En finir avec la culture du silence

De nombreuses mesures sont nécessaires pour rétablir un contrôle démocratique sur les interventions militaires : l'ouverture automatique des archives une fois les opérations terminées après un temps limité (5 ans ?), une capacité de contrôler aussi les opérations spéciales et les directives données en réalité aux forces armées durant ces opérations...

En finir aussi avec cette culture de la Grande Muette, soigneusement en-

tretenue dans les armées françaises, et qui font que le silence devient amnésie, comme cela a été tenté pour cette affaire du Rwanda... Un officier britannique me faisait remarquer que plus de 300 témoignages de militaires ont été publiés après la guerre des Falklands. Pour le Rwanda, dix livres seulement de militaires français en 27 ans, dont trois que même le SIRPA n'aurait pas osé écrire.

Mes anciens compagnons d'armes sont aujourd'hui éberlués que d'autres officiers commencent enfin à témoigner de la réalité de ce désastre français, du général Patrice Sartre au colonel René Galinié, en passant par le général Jean Varret. Ceux-ci nous rappellent d'abord que, sans réflexion ni réelle expression, les militaires sont condamnés à répéter les mêmes erreurs dramatiques, au nom de dirigeants qu'ils dispensent, par leur silence, d'assumer leurs propres responsabilités.

Comment s'assurer que la discipline militaire ne serve pas à faire taire tout esprit critique et que le conformisme ne prime pas sur l'intelligence de ces soldats de la France ? Comment sortir enfin de ce syndrome de la concentration du pouvoir et de l'exercice autoritaire du gouvernement de notre nation ? Désormais l'affaire du Rwanda nous emmène au-delà du drame humain et historique, il nous interroge sur l'essence même de notre démocratie.

Guillaume Ancel est ancien lieutenant-colonel, vétérane de l'opération Turquoise et auteur de « Rwanda, la fin du silence. Témoignage d'un officier français » (les Belles Lettres, mars 2018).